

05 49 32 34 96 Du lundi au jeudi de 08h30 à 18h00 Le vendredi de 08h30 à 17h00 asa@smacl.fr

MONSIEUR LE PRÉSIDENT CHANGE TO ORGANIC PESTICIDES GIR 12 CHEMIN DE L AYGUEBELLE 33480 AVENSAN

Attestation d'assurance Responsabilité organisateur

Période du 27/09/2025 au 27/09/2025

> Assuré : 359983/L - CHANGE TO ORGANIC PESTICIDES GIR 12 CHEMIN DE L AYGUEBELLE 33480 AVENSAN

Au titre du contrat Multirisque Association N° C2022-5806, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue par l'assuré du fait de l'organisation de l'activité ou de l'événement suivant :

Manifestation: Association Cop Gironde

Secteur Activité : Caritatif, humanitaire

<u>Adresse</u>: Parking des écoles - marché municipal - musique, Parking des écoles - marché municipal, 33480 AVENSAN

> Montant des garanties

Les garanties s'exercent tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) à concurrence de **8 000 000 €** par sinistre sans pouvoir excéder les sous-limitations prévues au contrat et notamment :

Garanties	Montants
Responsabilité civile générale y compris intoxication alimentaire	8 000 000 € sous réserve des sous limitations suivantes
Dont :	
Dommages corporels	8 000 000 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs à un dommage matériel	3 000 000 €
Défense pénale et recours	16 000 €





Pour rappel, la présente attestation ne peut engager SMACL Assurances au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle ne saurait présenter un caractère exhaustif.

Niort, le 24 septembre 2025 Pour SMACL Assurances,

Le Directeur Général Patrick BLANCHARD





